

Madame,

Je viens de recevoir une autre **fausse facture dite de "dépassement des charges"** aussi fausse que celle de l'année 2021.

Celle-ci est d'un montant de **649.11€**

Une lettre simple coute environ 3.50€.

J'ai déjà dit que dorénavant, je ne dépenserai plus en LRAR ni en lettres simples parce que les gérantes ne répondent jamais.

Ces fausses factures dans le langage juridique pénal se nomment "USAGE DES FAUX"

Quand les fonctionnaires d'État font **usage des faux, le délit a 5 ans d'emprisonnement et 75.000€ d'amendes.**

Donc, je lui ai déjà dit qu'elles devront les annuler parce que ces dépenses sont fictives, imprimées au pif et je n'entrerai jamais en polémique.

La défense de la victime se fait avec les preuves en l'espèce et non "parole contre parole".

Je n'ai aucun impayé de loyer.

Ici, n'ayant pas de compteur individuel, cette méthode de calcul selon les M2., est une escroquerie manifeste.

Si elles croient que je vais tomber dans leur piège, elles se trompent. Je ne suis même pas inscrite dans l'AMICALE qu s'est formée pour se défendre de vos fausses factures.

Si l'Amicale peut attendre 5 ans pour que le Tribunal administratif condamne Vilogia et qu'elle leur rembourse après, je ne me prête pas à ce type de folies.

Bien, quand bien même, vous n'appartenez pas à leur service, je vous prie de bien vouloir transmettre ce mail à vos collègues.

Je vous saurai gré de ne plus me téléphoner, les appels ne sont pas des preuves juridiques, alors qu'un mail l'est.

Je compte sur votre amabilité et professionnalisme de bien vouloir transmettre mon mail en réponse à cette nouvelle escroquerie.

Elles ont l'intention de poursuivre à m'envoyer des fausses factures exorbitantes ?

Elles vont continuer ?

Alors quand elles arriveront à l'année 2025, elles auront créé un "usage des faux" d'environ 4000€ ?

Le prix d'une voiture ?

Merci d'avance.

Respectueusement.